

**Table de matières**

- 1. Nouveautés dans le programme**
- 2. Séminaires**
- 3. Médias**
- 4. Références utiles**
- 5. Pour toute information, contactez**

**1. Nouveautés dans le programme**

- ❑ Deux projets sont en voie de finalisation, l'un concerne le **suivi de la littérature** en particulier sur le travail et la santé et sera exécuté sous la responsabilité conjointe du Pr Boillat de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (VD) et du responsable du programme. L'autre concerne les **mesures légales** et portera sur le contexte législatif du chômage. Il sera dirigé par Mme B. Despland avec la collaboration de M. G. Perrenoud de l'Institut de Droit de la Santé (NE).
- ❑ Deux autres projets devraient être présentés au groupe d'accompagnement lors de sa réunion de juin 05 : le premier porte sur les **conditions des travailleurs seniors** dans trois administrations cantonales et notamment comment elles influencent leur santé. Le second porte sur **l'évaluation des cours de préparation à la retraite** organisés par Pro Senectute dans les cantons romands, en particulier dans leurs effets sur la promotion et protection de la santé.
- ❑ Le projet « **chômage** » suscite de l'intérêt dans les cantons : la direction de ce projet, (composée de 5 associations cantonales et coordonnée par J.-Ch. Rey du HEVs2, VS), a décidé de répondre favorablement à la demande de participation de l'association Mode d'Emploi du canton de Vaud. Six cantons sont donc dorénavant parties prenantes du projet.
- ❑ Trois projets (JU, VD, GE-VS) sont au stade exploratoire.

Suite au prochain numéro !

**2. Séminaires**

- **Journée d'étude « Les inemployables »**, organisée par le Laboratoire recherche-intervention-formation-travail (RIFT) de l'Université de Genève avec l'Institut d'études sociales de Genève (IUED)

**Mercredi 11 mai 2005, 08h30-17h00, Centre médical Universitaire (CMU), 1 rue Michel Servet, Genève, salle 150**

Réflexion sur les processus de désaffiliation sociale. Après les chômeurs, les nouveaux pauvres, les exclus, la crise de l'emploi nous impose les "inemployables". Cette notion structure les représentations et ordonne les pratiques professionnelles et les modes d'action des intervenants sociaux (formateurs, travailleurs sociaux, praticiens de l'insertion et de l'orientation...). Produite par l'ampleur et les formes du chômage qui poussent hors du monde ordinaire une part croissante de la population, l'expression d'"inemployable", sorte de moyen terme entre le chômeur et la personne handicapée, désigne ceux et celles dont on ne sait plus s'ils sont à la recherche d'un emploi ou incapables d'en trouver un, invalidés par la crise de l'emploi ou par une déficience personnelle. Au cours de cette journée, les participants pourront débattre de cette étrange construction sociale avec des chercheurs et des praticiens de

l'intervention, engageant ainsi la réflexion sur une évolution qui affecte aussi bien le monde de la formation que celui de l'action sociale.

S'inscrire auprès de : <http://www.unige.ch/fapse/rift/inemployables.htm>

*Information envoyée par Christophe Dunand, Réalise GE, projet chômage.*

- **Séminaire « Arbeitsmarkt und Arbeitsplätze in einer alternden Gesellschaft »** (« Marché de l'emploi et postes de travail dans une société vieillissante »), organisé par Avenir Suisse

**Vendredi 10 juin 2005, 09h00-17h30, Swiss Re Center for Global Dialogue, Rüschlikon**

Pour plus d'information, contactez : [assistent@avenir-suisse.ch](mailto:assistent@avenir-suisse.ch), ([www.avenir-suisse.ch](http://www.avenir-suisse.ch))

*Information envoyée par G. Reday-Mulvey, The Geneva Association (GE)*

### 3. Médias

- **Série d'articles « Votre entreprise aime-t-elle les seniors ? » sur NotreTemps.com**

<http://www.notretemps.com/article/index.jsp?docId=2210803&rubId=18291#>

« **L'âge, motif de harcèlement pour 50 % des seniors.** La moitié des salariés âgés ont le sentiment d'un harcèlement à l'égard des seniors au travail. Néanmoins, plus du tiers d'entre eux n'envisagent la retraite qu'après 60 ans, et 36 % ne voudraient pas d'une préretraite. C'est ce que révèle cette enquête exclusive réalisée auprès d'un millier de salariés âgés de 50 à 60 ans. »

« **Du côté des DRH, tout reste à faire.** L'enquête réalisée auprès de 200 directeurs des ressources humaines montre qu'ils anticipent peu le maintien des seniors au travail ».

« **La galère à 50 ans : ils témoignent.** Ils ont été bons, parfois les meilleurs. Ils se sentent aujourd'hui discriminés dans leur entreprise, par un management plus jeune. Ou se sont retrouvés sur le marché de l'emploi à l'orée de la cinquantaine, avec très peu de chances de récupérer un CDI ».

(Guillaume Le Nagard - Avril 2005).

*Lien envoyé par Vincent Girardin, Bleu-vert Communication (VD)*

- **Série d'articles « Santé au travail : les maladies liées au travail se multiplient », le Journal du Jura, Mardi, 19 avril 2005**

<http://www.journaldujura.ch/article.cfm?id=155489&startrow=1&ressort=Eclairage&kap=bta&job=7921310> (article à trouver dans les archives)

« La santé est certainement le bien le plus précieux dont dispose chaque individu et pourtant elle est souvent mise à mal. Pour preuve, le peu d'intérêt et d'action politique pour contrer l'augmentation des maladies liées au travail ». (Steve Gaspoz - 19 avril 2005).

*Article envoyé par Jean Parrat et Chloé Saas, administration cantonale (JU).*

### 4. Références utiles

- **Wyss K. La santé dans la seconde moitié de la vie, 2005 Observatoire de la santé.**

Ce programme de monitoring thématique « La santé dans la seconde moitié de la vie » a pour but de produire, sur la base d'une analyse raisonnée de l'état de santé de la population, des comportements ayant une incidence sur la santé et de certains parcours biographiques, des informations propres à promouvoir la santé dans la seconde moitié de la vie. Les recherches effectuées dans ce domaine mettent en avant un modèle d'explication selon lequel la santé de l'individu vieillissant est en rapport étroit avec son parcours biographique. La santé des personnes âgées est liée d'une part au sexe et à des facteurs sociaux, d'autre part à l'aptitude subjective de l'individu à maîtriser les événements de sa vie.

Le rapport sera prochainement accessible sur <http://www.obsan.ch/themen/alter/f/index.htm>

*Résumé transmis par Antoine Casabianca, administration cantonale (TI)*

## 5. Pour toute information, contactez

**Jacques A. Bury**, Chef de projet 50+santé, Tél. mobile 079 797 41 52, jacques.bury@adsan.org

**Vera Sandoval**, Chef de projet 50+ santé associé, Tél. mobile 079 300 00 12, vera.sandoval@adsan.org

c/o ADSAN, 59, rte des Jeunes, CH -1227 Carouge (Genève), +41 22 300 51 92

<http://www.adsan.org>

A ce jour 222 personnes reçoivent la lettre d'information. Si vous souhaitez proposer des informations à faire connaître, veuillez nous contacter. Vous pouvez à tout moment vous inscrire pour recevoir cette lettre d'information (ou vous désinscrire), en renvoyant un e-mail à [vera.sandoval@adsan.org](mailto:vera.sandoval@adsan.org)